



**PRÉFET
DE LA VIENNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Poitiers, le 23 novembre 2023

L'État, acteur et premier financeur du nouveau plan d'actions face au risque d'inondation (PAPI) sur les bassins de la Vienne et du Clain

Le risque inondation est le premier risque naturel en France compte tenu du nombre de personnes exposées mais aussi des dommages qu'il provoque. En l'absence d'évènement significatif, la prise de conscience et la culture du risque s'amenuisent. **Les récentes inondations dues au débordement de cours d'eau, aussi bien sur le territoire national que sur le département de la Vienne, nous rappellent cependant de rester vigilants ainsi que la nécessité de mener des actions en faveur de la réduction du risque d'inondation.**

Le programme d'actions et de prévention des inondations (PAPI), signé ce 23 novembre 2023, est l'un des outils qui concourent opérationnellement à cet objectif.

Ce nouveau programme, porté par l'Établissement public territorial du bassin de la Vienne (EPTB), englobe un vaste territoire sur les bassins versants des rivières Vienne et Clain, afin d'impulser une logique amont-aval efficace pour la mise en œuvre de politiques permettant une meilleure résilience territoriale face au risque inondation.

Ce plan permettra notamment, à travers une approche systémique, de développer : l'information préventive, la culture du risque et sa prise en compte dans l'aménagement des territoires ainsi que les conditions de retour à la normale après inondation.

L'État s'investit avec force dans ce programme en finançant à hauteur de 3,6 millions d'euros, via le Fonds « Barnier », les 31 actions prévues (pour un montant total de 6,5 millions d'euros, soit 55 % des financements).

De plus, la direction départementale des territoires fait partie des structures qui porteront des actions spécifiques dans le cadre de ce programme collectif et partagé.

Conscient des enjeux relatifs au risque inondation, l'État restera vigilant du maintien de la bonne dynamique engagée pour la mise en œuvre de ce programme.

Contact presse

Cabinet du préfet

**Bureau de la représentation de l'État et
de la communication interministérielle**

Mél : pref-communication@vienne.gouv.fr



7, place Aristide Briand
86000 Poitiers